

## SDEA – AIDE À LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENT STRUCTURANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

<b>Programme</b>	<b>Encourager l'accès à la Culture pour tous (25)</b> Nature / Fonction : 204142 / 311 Programme / Opération : P0090 / 10372
<b>Bénéficiaires</b>	Communes et EPCI adhérents au Schéma départemental des enseignements artistiques ; communes membres d'un EPCI adhérent au SDEA.
<b>Condition(s) d'attribution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction ou réaménagement en faveur d'un établissement adhérent du schéma pour développer un enseignement artistique (musical, chorégraphique et/ou théâtral) ;</li> <li>➤ Equipement utilisé exclusivement pour l'enseignement par l'établissement adhérent.</li> </ul>
<b>Référence(s) décision(s) du Conseil départemental</b>	BP 2016
<b>Détermination de l'aide</b>	10 % du montant des travaux H.T. plafonnés à 1 500 000 € H.T.
<b>Modalité(s) d'attribution</b>	<p>Projet d'établissement pluriannuel pour l'enseignement artistique validé par le comité de pilotage du SDEA.</p> <p>Produire un avant-projet sommaire Document descriptif de l'opération envisagée Projet d'utilisation des locaux Plan de financement</p>
<b>Service(s) chargé(s) de l'instruction</b>	<p>Direction Générale Adjointe de l'Éducation, des Sports, des Transports et de la Culture Direction de la Culture Service des Actions Culturelles 40 rue Joinville 72072 LE MANS cedex 09 ✉ : <a href="mailto:contact.estc@sarthe.fr">contact.estc@sarthe.fr</a></p>

Mise à jour septembre 2016